



UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

# Résumé de la stratégie de développement local LEADER CORNOUAILLE

## 2023/2027

**Quimper Cornouaille Développement**, agence d'urbanisme et de développement de la Cornouaille est la structure porteuse du programme LEADER 2014/2022. Son conseil d'administration a fait le choix de porter la candidature de la Cornouaille pour la période à venir 2023/2027. Le pilotage de cette candidature est confié à un comité composé d'élus et de membres du conseil de développement de Cornouaille.

**Le territoire proposé est celui des 7 EPCI membres de l'agence** : Quimper Bretagne Occidentale | Concarneau Cornouaille Agglomération | Communauté de communes du Pays Fouesnantais | Douarnenez Communauté | Communauté de communes du Pays Bigouden Sud | Communauté de communes du Haut Pays Bigouden | Communauté de communes du Cap-Sizun-Pointe du Raz. Sur les 68 communes concernées, 58 d'entre elles sont considérées comme rurales selon la définition de l'INSEE. La Cornouaille offre une diversité d'espaces ruraux : agricole, littoral, périurbain, avec des problématiques différentes. La population globale est de 270 087 habitants.

**Le comité de pilotage a donné les premières orientations stratégiques.**

Le souhait de cibler le nouveau programme sur les zones rurales et pour éviter que les disparités s'accroissent entre les territoires de Cornouaille, la question « **comment intégrer les zones rurales à la dynamique cornouaillaise ?** » a guidé la réflexion. Les orientations stratégiques font valoir les notions de proximité et de solidarité en milieu rural, l'importance d'y maintenir des activités et des services et d'accompagner les acteurs locaux dans les transitions.

**Le diagnostic de territoire met en évidence des problématiques du milieu rural qui font écho aux réflexions des acteurs locaux.**

La Cornouaille a la chance d'être un territoire multipolaire avec la grande ville centrale de Quimper et des pôles d'appui que sont Concarneau, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Fouesnant, qui animent leur propre bassin de vie, proche de l'échelle de l'intercommunalité. Un bon maillage de bourgs ruraux et littoraux assure les services essentiels à la population. Il faut toutefois s'assurer qu'ils sont accessibles à toutes les catégories de population.

La population est concentrée autour de Quimper et du littoral, avec une croissance liée à un flux migratoire excédentaire composé principalement de personnes de plus de 65 ans. *Le vieillissement de la population est plus marqué en Cornouaille qu'en Bretagne et nécessite des services adaptés.*

L'habitat, composé principalement de maisons individuelles, a profité de l'étalement urbain et du développement du tourisme (résidences secondaires). Les communes rurales qui ont développé leur fonction résidentielle doivent réfléchir à leur avenir dans le contexte de limitation de consommation de l'espace et de raréfaction du foncier.

La Cornouaille est une terre de production et de transformation de produits agricoles qui trouvent des débouchés à l'extérieur du territoire même si un quart des exploitations commercialisent en circuits courts. Le souhait des consommateurs de manger local et de qualité suscite des réflexions territoriales sur l'agriculture et l'alimentation de proximité dont il faut se saisir. *De gros enjeux attendent l'agriculture, dont ceux du changement climatique et du renouvellement des générations d'agriculteurs.*

Les grands employeurs sont surtout localisés dans les villes, ce qui engendre de nombreux déplacements domicile-travail, avec une grande convergence vers Quimper. Ces déplacements de la population active qui se font à 96% en voiture mais aussi les déplacements de proximité placent *les mobilités au cœur des problématiques*

*du milieu rural. Rapprocher les lieux de travail des lieux de résidence en créant de nouvelles activités dans les communes rurales est un autre enjeu.*

La qualité de vie en Cornouaille est un facteur d'attractivité touristique et résidentielle grâce à un environnement naturel remarquable, un riche patrimoine et une culture vivante. La vie associative et culturelle est essentielle pour la vitalité des territoires ruraux et maintenir le lien social pour favoriser les solidarités, la mixité sociale, l'inclusion et la transgénérationnalité.

### **S'appuyer sur les dynamiques amorcées dans le programme LEADER 2014/2022 et aborder de nouvelles approches**

Au moment de cette candidature, la programmation actuelle n'est pas achevée, mais une cinquantaine de projets sont réalisés ou en cours. Les 2/3 des porteurs de projets sont des associations, ce qui est révélateur du dynamisme associatif du territoire. La diversité des projets et des porteurs de projets crée de nouveaux réseaux émergents sur lesquels on a pu s'appuyer pour construire le futur programme. L'évaluation conduite sur le programme LEADER actuel a montré également la plus-value de LEADER dans les partenariats, l'innovation et l'ancrage territorial. La recherche d'une démarche innovante dans la méthode d'organisation s'appuie généralement sur le travail avec de nouveaux partenaires. Ces valeurs ont été de nouveau mises en exergue lors de la préparation de cette candidature.

**Une stratégie co-construite avec les partenaires du territoire** - une association étroite des élus et professionnels, à travers la tenue de :

- 2 séminaires de concertation réunissant une soixantaine de personnes : une première réunion en juillet 2022 visant à l'identification des besoins et des enjeux, puis une journée d'atelier participatif en septembre, concernant la stratégie : objectifs stratégiques et opérationnels, préfiguration du plan d'action.
- 3 réunions du Comité de pilotage visant à définir les orientations stratégiques, valider et prioriser les enjeux, valider la stratégie locale, la maquette financière et la gouvernance en avril, juillet et septembre 2022.

A la suite de cette concertation, l'objectif unanimement partagé est de pouvoir maintenir et cultiver la dynamique de liens insufflée et l'esprit collaboratif qui s'est révélé dans le cadre de la présente candidature, afin de **prolonger et nourrir « le faire ensemble » pour le développement rural en Cornouaille.**

Le diagnostic du territoire, enrichi par le travail des acteurs locaux a permis de retenir les **enjeux majeurs** suivants pour la candidature LEADER 2023 - 2027 en Cornouaille :

- **Faire face au changement climatique** : changer de comportements, de modèles, de pratiques dans nos façons de produire, consommer, habiter, se déplacer ;
- **Maintenir la population et une diversité sociale en milieu rural** (générationnelle, socioprofessionnelle) : permettre l'accès aux droits pour tous, favoriser une offre de services pour tous les habitants, encourager les solidarités, les coopérations, créer de nouveaux lieux de vie sociale ; trouver la bonne maille de service entre la commune (premier échelon de proximité) et la communauté de communes ;
- **La question centrale des mobilités** pour trouver des alternatives à la voiture individuelle pour l'accès à l'emploi, aux courses, aux services, à la culture ;
- **Créer un environnement favorable au développement de nouvelles activités** : par davantage de mutualisations, de passerelles entre acteurs et activités, d'actions collectives, de coopérations ; le développement des réseaux et le portage politique...

Pour répondre à ces enjeux, **4 objectifs stratégiques ressortent, déclinés, chacun, en 2 objectifs opérationnels qui sont traduits dans 5 fiches actions.** Le plan d'action intègre en plus une fiche action 6 « coopération » et une fiche action 7 « ingénierie du GAL ».

A noter que **la mobilisation en faveur des transitions** fait l'objet d'un objectif stratégique qui sera transversal dans la stratégie. Cet objectif 4, « accompagner les acteurs dans les transitions : changer les comportements et les modèles de développement » se diffusera dans toutes les fiches actions, d'une part sous la forme d'actions de sensibilisation, formation et d'autre part, en soutenant des actions expérimentant de nouvelles pratiques et de nouveaux modèles économiques.

## Synthèse de la stratégie et du plan d'actions

<b>Objectif 1 – FAVORISER LA PROXIMITE ET LA SOLIDARITE EN MILIEU RURAL</b>	
1.1 Trouver l'équilibre entre les services centralisés et les services délocalisés ou itinérants	<u>Fiche action 1 – dynamiser la vie associative, culturelle et l'offre de services, au plus proche des habitants</u> Expérimenter de nouveaux services, de proximité, mobiles, itinérants, à domicile
1.2 Susciter un lien social durable	Regrouper, mutualiser les services entre communes proches La création, développement de lieux de vie sociale Des actions culturelles dans les villages, des lieux patrimoniaux, hors les murs Des actions intergénérationnelles
<b>Objectif 2 – DIVERSIFIER ET CREER DE NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	
2-1 Valoriser les ressources locales de l'agriculture et la biomasse	<u>Fiche action 2 – Innover dans les activités liées aux ressources du milieu rural : agriculture, bois, biomasse</u> Appuyer les démarches territoriales sur l'agriculture et l'alimentation de proximité Nouvelles activités autour de la biomasse et de l'économie circulaire Information et formation sur le changement climatique et les transitions agricoles
2-2 Saisir l'opportunité des nouvelles formes d'économie, supports d'innovation, pour mieux travailler ensemble	<u>Fiche action 3 – Encourager de nouveaux métiers et de nouveaux modèles liés aux transitions</u> Encourager les initiatives innovantes autour de l'économie circulaire, du réemploi, de la fonctionnalité, de l'économie sociale et solidaire, des énergies renouvelables Faciliter l'interconnaissance des acteurs et leur organisation pour le portage de projets
<b>Objectif 3 – MAINTENIR LA POPULATION ACTIVE RESIDANT DANS LES COMMUNES RURALES</b>	
3-1 Faciliter les mobilités du quotidien et réduire les déplacements automobiles	<u>Fiche action 4- Expérimenter de nouvelles façons de se déplacer</u> Valoriser et expérimenter les alternatives à l'autosolisme Encourager les mobilités actives, l'intermodalité
3-2 Trouver des solutions innovantes d'habiter	<u>Fiche action 5 – Soutenir l'émergence de nouvelles formes d'habitat</u> Réflexions, études, préfiguration de nouveaux habitats dans les communes (habitats léger, réversible, mobile, écologique, intergénérationnel...)
<b>Objectif 4 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TRANSITIONS : CHANGER LES COMPORTEMENTS ET LES MODELES DE DEVELOPPEMENT</b>	
Ce dernier axe est transversal aux autres objectifs et devra transparaître dans les fiches actions	
4-1 Sensibiliser, éduquer, former 4-2 S'adapter ou atténuer le changement climatique ; évoluer vers plus de sobriété	Dans chaque fiche action, Des actions de sensibilisation, formation aux enjeux du changement climatique pourront être soutenues et seront mises en exergue ; Des actions pour changer de modèle, de pratiques dans nos façons de produire, consommer, habiter, se déplacer...

La Cornouaille bénéficiera **d'une dotation de FEADER 1 597 982 €** pour mettre en œuvre le programme et soutenir les projets.

### **La mise en œuvre de la stratégie**

**Une équipe technique dédiée** - Deux personnes, rattachées au pôle « Programmes Européens Territorialisés et Conseil de développement » de QCD, sont actuellement affectées à la mise en œuvre du programme LEADER en Cornouaille (1,5 ETP). Elles poursuivront leur mission pour la programmation 2023/2027 : une chargée de mission à temps plein, pour la coordination et l'animation du programme et une gestionnaire pour le suivi administratif et financier des projets, à 50% de son temps de travail.

**Un comité de programmation** – Dans la continuité du bon fonctionnement du programme actuel, le futur comité de programmation sera composé de 8 élus et 9 membres du conseil de développement (et autant de suppléants). Chaque EPCI sera représenté par un élu et QCD par un membre élu de son conseil d'administration. Le conseil de développement désignera parmi ses membres ceux qui sont les plus investis dans les thématiques du programme.

**Des événements fédérateurs** avec l'ensemble des acteurs locaux : en 2023 pour lancer le programme et en 2025, pour valoriser les projets, faire un premier bilan. L'idée est, à la fois, de communiquer sur LEADER et de recréer l'esprit collaboratif révélé lors de la programmation actuelle et renforcé lors des séminaires de concertation.

**Des commissions ou groupes de travail thématiques**, ouverts aux personnes intéressées, pour échanger sur les expériences et pour faire émerger des projets collectifs.

**L'innovation** fait partie des fondamentaux de LEADER mais n'est pas toujours aisée à définir dans les stratégies de développement local. En général, nous considérons qu'un projet est innovant lorsqu'il propose une nouvelle activité, un nouveau service qui n'existe pas encore sur le territoire de Cornouaille. Pour les porteurs de projets, la notion de « nouveauté » sur le territoire est également intégrée à leur démarche sous la forme de partenariats qui impliquent de nouvelles façons de travailler, avec des acteurs inhabituels.

Dans cette stratégie 2023/2027, les axes d'action encouragent de nouvelles activités pour beaucoup liées aux transitions (« les transitions poussent à l'innovation »). L'objectif de changer de comportement et de modèle nous obligera à innover : dans les déplacements, dans les façons d'habiter, dans la création d'activités liées aux nouvelles formes d'économie mais aussi dans les services et les lieux de vie sociale. La vision des acteurs concertés reprend celle des nouvelles approches dans les façons de travailler ensemble dans les territoires, de manière beaucoup plus collective et coopérative mais aussi dans la demande de transversalité entre les actions.